

# DOL-DE-BRETAGNE (Ille-et-Vilaine)

## *Le Pont Baudry Lotissement le Haut Motay*

*(Parcelles AT. 223, 225, 283)*

R.F.O. de sondages archéologiques  
05/08 – 19/08/2008

(Arrêté de prescription n° 2007-112  
Code opération DA05024401)

DRAC-SRA

31 OCT 2008

COURRIER ARRIVEE

Sous la direction de  
*Gaétan Le Cloirec*

avec la collaboration de  
*Philippe Cocherel,  
Arnaud Desfonds  
et Vincent Pommier*



Unités nationales  
de recherches  
archéologiques  
préventives

Inrap

Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2387

## SOMMAIRE

---

<b>1. Données administratives, techniques et scientifiques</b>	p. 3
Fiche signalétique	p. 4
Générique	p. 5
Notice scientifique	p. 6
Arrêté de prescription	p. 9
Arrêté de désignation	p. 14
Projet de diagnostic	p. 15
<b>2. Résultats de l'opération</b>	p. 17
<b>2.1. Conditions de réalisation</b>	
2.1.1. Motif de l'intervention	p. 18
2.1.2. Méthodologie et problématiques	p. 18
<b>2.2. Présentation des données</b>	
2.2.1. Observations générales	p. 20
2.2.2. Un parcellaire ancien	p. 26
2.2.3. Un enclos gallo-romain	p. 26
2.2.4. Une exploitation de matériaux d'époque moderne	p. 31
<b>2.3. Conclusion</b>	p. 32
<b>3. Inventaires techniques</b>	p. 33

# 1

## **Données administratives, techniques et scientifiques**

---

## FICHE SIGNALÉTIQUE

## LOCALISATION DE L'OPERATION

Département : **Ille-et-Vilaine**                      COMMUNE : **Dol-de-Bretagne**

Lieu dit ou adresse : **Le Pont-Baudry – Lotissement le Haut Motay**

Année cadastre :                                      Section(s) et parcelle(s) : **AT. 223, 225 et 283**  
 Coordonnées Lambert Zone :                      Altitude : -

x1 =                      x2 =                      x3 =  
 y1 =                      y2 =                      y3 =

## IDENTITE DE L'OPERATION

Arrêtés n° **2007-112** en date du **03/12/2007**  
 Nature : **sondages archéologiques**

Date d'intervention : du **05/08/2008 au 19/08/2008**

TITULAIRE (nom et prénom) : **Le Cloirec Gaétan**                      Organisme de rattachement : **I.N.R.A.P.**

Aménageur : **ACANTHE, Le Mans**    Protection juridique : -

Nature du projet : **Lotissement**

Maître d'ouvrage : **I.N.R.A.P.**

Contraintes techniques particulières : -

Surface : **79185 m<sup>2</sup>**

Fouille menée jusqu'au substrat :                      **OUI**    NON                      Sinon, altitude du fond de fouille : -

## RESULTATS SCIENTIFIQUES

MOTS CLES : (3 à 5 par rubrique)

- Chronologie : **gallo-romain (Ile siècle ap. J.-C.)**
- Vestiges immobiliers : **bâtiments, murs, fossés, fosses**
- Vestiges mobiliers : **céramique**

COMMENTAIRE : **Un enclos quadrangulaire a été mis en évidence dans la partie ouest de l'emprise sondée. Les vestiges d'un bâtiment sur fondations empierrées ont été retrouvés à l'intérieur. Ils sont associés à du mobilier datant du I<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. De grandes fosses modernes recoupent ces traces d'occupations antiques et témoignent d'une extraction de matériaux qui est peut-être liée à des travaux de voirie.**

LIEU DE DEPOT : du mobilier : **Dépôt régional de l'Etat**                      des fonds documentaires : **S.R.A. Bretagne**

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES DU DFS

ANNEE : **2008**    AUTEUR (nom, prénom) : **Le Cloirec Gaétan**

COLLABORATEUR(S) : **Philippe Cocherel, Arnaud Desfonds et Vincent Pommier**

TITRE : **Dol-de-Bretagne (35) – Le Pont Baudry, lotissement Le Haut Motay (parcelles AT. 223, 225 et 283).**  
 Sous-titre : **RFO de sondages archéologiques**

Nombre de volumes : **1**                              nbre de pages : **34**                              nbre fig. : **21**                              nbre pl. : -

## GENERIQUE

---

### Intervenants :

Gaétan LE CLOIREC  
*(I.N.R.A.P., chargé d'opérations et de recherche, responsable de l'opération)*

Philippe COCHEREL  
*(I.N.R.A.P., technicien de fouille)*

Arnaud DEESFONDS  
*(I.N.R.A.P., dessinateur D.A.O.)*

Vincent POMMIER  
*(I.N.R.A.P., topographe)*

### Suivi de l'opération :

Stéphane DESCHAMPS  
*(Conservateur Régional de l'Archéologie de Bretagne)*

Anne VILLARD  
*(S.R.A. Bretagne, Conservatrice)*

Gilbert AGUESSE  
*(I.N.R.A.P., Directeur Interrégional Grand-Ouest)*

Michel BAILLIEU  
*(I.N.R.A.P., adjoint scientifique et technique)*

Thomas ARNOUX  
*(I.N.R.A.P., assistant technique)*

Marie-Madeleine NOLIER  
*(I.N.R.A.P., logisticienne)*

### Terrassements :

MVTP, Dinan

## NOTICE SCIENTIFIQUE

---

Un projet de lotissement a été déposé au nord du menhir du Champ Dolent sur la commune de Dol-de-Bretagne (parcelles AT. 223, 225 et 283). La proximité avec le mégalithe n'étant que de 250 m et la surface concernée atteignant 8 hectares, le Service Régional de l'Archéologie a estimé nécessaire un diagnostic archéologique préalable à tous travaux d'aménagement du terrain. La possibilité de mettre au jour des installations néolithiques et, ainsi, de mieux comprendre le contexte du site préhistorique constituait bien sûr une des problématiques principales de cette intervention. Mais, celle-ci offrait également une opportunité d'intervenir dans ce secteur du département d'Ille-et-Vilaine où les occupations anciennes sont encore mal cernées malgré une densité importante de sites reconnus en prospection.

En-dehors d'un réseau parcellaire indatable, mais antérieur à l'organisation moderne, un enclos quadrangulaire a été mis en évidence dans la partie ouest de l'emprise sondée. Les vestiges d'un bâtiment sur fondations empierrées ont été retrouvés à l'intérieur. Ils sont associés à du mobilier datant du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. qui est mélangé à des remblais masquant les structures et comblant deux fosses voisines. Enfin, de vastes creusements présentant des fronts de taille recoupent ces traces d'occupations antiques et témoignent d'une extraction de matériaux qui est peut-être liée à des travaux de voirie entrepris aux alentours du X<sup>Ve</sup> siècle.



**Fig. 1** : vestiges d'une construction à l'intérieur de l'enclos gallo-romain (cl. G. Le Cloirec / Inrap – 2008)

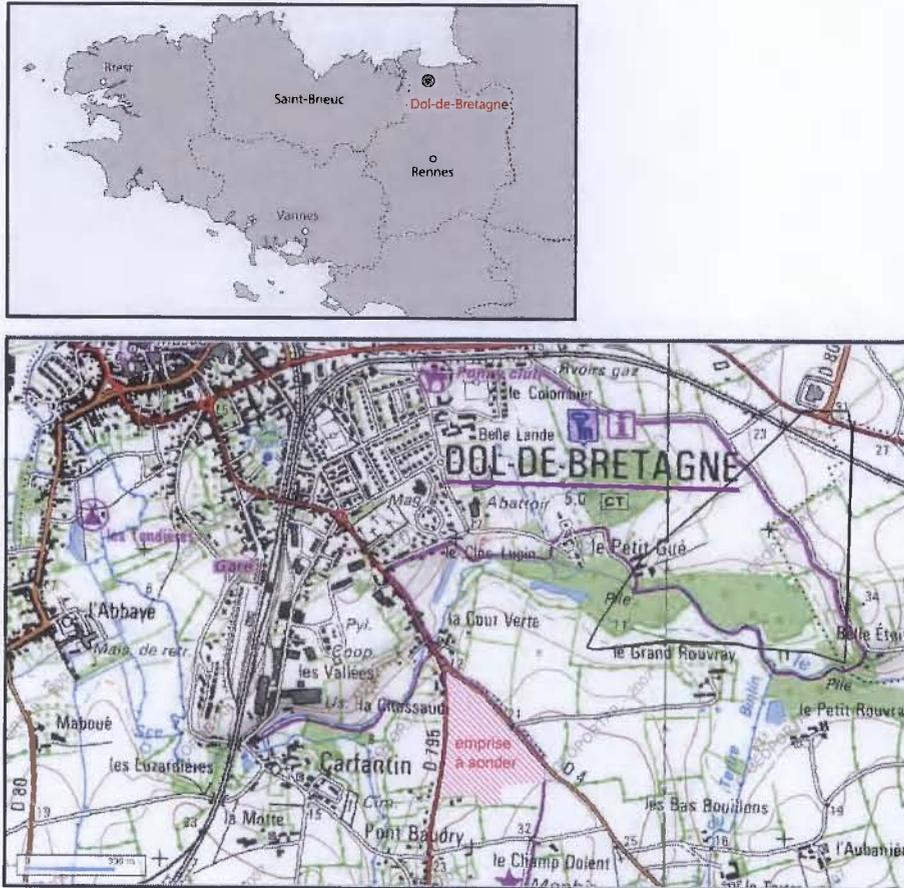


Fig. 2 : localisation du site dans la ville actuelle (carte IGN au 1/25000<sup>e</sup>).



Fig. 3 : localisation du site dans le cadastre actuel (D.A.O G. Le Cloirec / Inrap).



## MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

## PREFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,  
Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du mérite,

## ARRETE n° 2007-112 portant prescription de diagnostic archéologique

VU le code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, modifiée ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU, la demande de permis de lotir n° LT09507P3004 déposée par la société Acanthe pour un terrain situé à Dol de Bretagne « Le Pont BAUDRY - Route de Combourg » ; reçu(e) le 6 novembre 2007 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

**CONSIDÉRANT** que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, l'emprise du lotissement est situé à proximité du menhir du Champ Dolent (classé Monument Historique), l'un des plus grands menhirs connus

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : DOL de BRETAGNE

Lieu-dit : Le Pont Baudry – Lotissement Le Haut Motay

Cadastre : section : AT parcelles : 223, 225, 283

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus

**Article 2** : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 à 34 du décret n° 2004-490 susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

**Article 3** : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1<sup>er</sup>

**Article 4** : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à ACANTHE, représenté par M. J -F Bertin - 93 rue Henri Fréville - 35207 RENNES Cedex et à D.D E d'Ille-et-Vilaine - Service territorial de l'Equipement de Saint Malo, 2 rue de l'Astrolabe - 35409 - Saint-Malo cedex.

Fait à Rennes, le 3 décembre 2007

pour le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille et Vilaine,  
le directeur régional des affaires culturelles,  
le conservateur régional de l'archéologie,



Stéphane Deschamps

destinataires : ACANTHE  
INRAP  
copie à : DDE 35 – subdivision de Saint-Malo  
Mairie de Dol de Bretagne  
préfecture de région



## MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

## PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,  
Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du mérite,

**Prescriptions de diagnostic archéologique  
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2007-112**

région : Bretagne

département : Ille-et-Vilaine

commune : DOL DE BRETAGNE

lieu-dit : Le Pont Baudry – Lotissement Le Haut Motay

cadastre : section : AT parcelles : 223, 225, 283

propriétaire :

pétitionnaire: Acanthe, représenté par M J-F BERTIN - 93 rue Henri Fréville - 35207 Rennes cedex

**Emprise du diagnostic archéologique : 79 185 m<sup>2</sup>**

**Principes méthodologiques :**

Les principes méthodologiques seront adaptés à la superficie des travaux projetés : sondages à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'au substrat avec, si nécessaire, ouverture de fenêtres de décapages dans les zones de forte densité de vestiges ou d'éventuels calages de menhirs, sondages manuels de structures archéologiques, prélèvement du mobilier et de tout élément de datation ou d'interprétation des vestiges, relevés généraux et de détail, etc

Dans l'hypothèse de la mise en évidence d'un tertre ou toute autre structure de ce type, une coupe de faible largeur serait réalisée afin d'identifier la constitution sédimentaire du monument, ses parements et son éventuel fossé, et de disposer des éléments de datation. Un relevé micro topographique du tertre et de son environnement proche serait également mis en oeuvre.

**Objectifs :**

L'emprise du futur lotissement est située au nord-nord-ouest du menhir du Champ Dolent, classé Monument Historique. Avec ses 9m de haut et ses surfaces régularisées par bouchardage, il figure parmi les édifices mégalithiques les plus colossaux de France et d'Europe occidentale. Aujourd'hui, isolé sur un sommet topographique, il semble occuper une position particulière dominant une petite vallée traversée par un fleuve côtier, Le Gyout. A la lumière des travaux les plus récents menés au sujet des pierres dressées, cette situation apparaît conforme à celle qui semble présider à l'implantation de nombreux sites d'alignements qui s'inscrivent souvent entre deux sommets (affleurements rocheux) en traversant vallées et rivières. Etant donné la localisation du projet de lotissement à proximité du célèbre menhir du Champ-Dolent (350 à 800 m environ) dans un environnement paysager caractéristique et propice à l'installation de sites d'alignements,

seule une opération de diagnostic permettra de s'assurer que cette stèle du champ-Dolent ne soit pas, en réalité, l'ultime vestige d'un ensemble mégalithique plus important. Le diagnostic a pour objectif de préciser la nature, l'état de conservation et la datation des vestiges conservés dans cette parcelle. Dans l'hypothèse ou la présence de vestiges (qu'ils soient liés ou non au menhir du Champ Dolent) était confirmée, des prescriptions pourraient être édictées afin de protéger le site et/ou mettre en place une fouille préventive préalable aux travaux liés au permis de construire.

Fait à Rennes, le 3 décembre 2007

pour le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille et Vilaine,  
le directeur régional des affaires culturelles,  
le conservateur régional de l'archéologie,



Stéphane Deschamps

**COMMUNE DE DOL DE BRETAGNE**

**LOTISSEMENT LE HAUT MOTAY**



Centre ville de DOL DE BRETAGNE

**DOL DE BRETAGNE**  
**Pont-Baudry – Lotissement le Haut Motay**

**EMPRISE DU DIAGNOSTIC**  
**ARCHEOLOGIQUE**



ACANTHE – AMENAGEURS – LOTISSEURS  
93 avenue Henri Fréville – CS 80711  
35 207 RENNES CEDEX  
TEL : 02 23 45 00 51 & FAX : 02 23 45 00 52

Vu pour être annexé  
à l'arrêté N° 2007-112  
JUN 2007



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REÇU LE

13 JUIN 2008

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

I.N.R.A.P. G.O.

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,  
Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du mérite,

**Arrêté n° 2008-095 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2007-112 du 3 décembre 2007**

**VU** la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive, notamment son article 2;

**VU** le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, notamment son article 13

**VU** l'arrêté n° 2007-112 du 3 décembre 2007 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Dol-de-Bretagne - Le Pont Baudry - lotissement Le Haut Moray (35);

**CONSIDERANT** que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Monsieur Gaëtan Le Cloirec - Institut national de recherches archéologiques préventives est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté n° 2007-112 du 3 décembre 2007 susvisé

**Article 2** : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à la mairie de Dol-de-Bretagne (35)

Fait à Rennes, le 10 juin 2008

pour le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille et Vilaine,  
le directeur régional des affaires culturelles,  
le conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane Deschamps

destinataires : INRAP  
Gaëtan Le Cloirec

copie à mairie de Dol-de-Bretagne

Page 2 sur 3

**FICHE DE PROJET DE DIAGNOSTIC**

Réf. du projet : DA05024401

Affaire suivie par : Michel BAULLEU

**1 IDENTIFICATION****1.1 Site**

Département :	Ile et Vilaine
Commune :	DOI. DE BRETAGNE
Lieu-dit	Le Pont Baudry - Lotissement le Haut Motay
Nature du projet :	Lotissement
Références cadastrales	Section AT n° 223, 225 et 283

**1.2 Aménageur**

Nom ou raison sociale :	ACANTHE LE MANS
Adresse	93, rue Henri Fréville - CS 80 711 - 35207 RENNES
Téléphone / télécopie	
Représenté par	M. J-F. BERTIN

**1.3 Service instructeur**

Service régional de l'Archéologie de :	Bretagne
Téléphone / télécopie	02 99 84 59 00 / 02 99 84 59 19
Dossier suivi par	Anne VILLARD

**1.4 Opération**

Arrêté préfectoral n°2007-112 du 03/12/2007 reçu à l'Inrap le 10/12/2007.	
Numéro d'opération SRA	
Nature de l'opération	Diagnostic
Cadre de l'opération	milieu rural
Surface à traiter	79 185 m <sup>2</sup>
Calendrier prévisionnel	A déterminer ultérieurement
Responsable pressenti	Vérane BRISOTTO

**2. PROBLÉMATIQUE SCIENTIFIQUE**

Conformément à l'arrêté de prescription n°2007-112, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

**3. CONTRAINTES TECHNIQUES**

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur

Direction interrégionale  
Grand Ouest  
Direction interrégionale  
35000 Saint-Cesaire  
Séviigné cedex  
tél. +33 (0)2 36 00 40  
fax +33 (0)2 36 00 50

Direction interrégionale  
Grand Ouest  
35000 Saint-Cesaire  
Séviigné cedex

tél 33 (0)2 36 00 40  
fax 33 (0)2 36 00 50  
www.inrap.fr

DA05024401 - DOL DE BRETAGNE, Le Pont Baudry - Lotissement le Haut Motay  
14 janvier 2008

**4. METHODES ET TECHNIQUES ENVISAGEES**

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage d'environ 20m de long disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 5% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

**5. VOLUME DES MOYENS PREVUS (en jours ouvrés)**

**5.1 Tranche ferme** correspondant à la vérification de la présence ou de l'absence de vestiges :

**5.1.1 Phase de terrain (incluant la préparation) :**

- Encadrement : 9 jours
- Technicien : 9 jours

**5.1.2 Phase de post-fouille :**

- Encadrement : 4 jours
- Technicien : 4 jours

**5.1.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :**

- Pelle à chenilles : 8 jours et 1 transfert (pour l'ouverture)
- Pelle à chenilles : 3 jours (pour le rebouchage)

**5.2 Provision** correspondant à la caractérisation des sites découverts :**5.2.1 Phase de terrain :**

- Encadrement : 5 jours
- Technicien : 5 jours
- Topographe : 2 jours
- Spécialiste : 5 jours (expertises diverses)

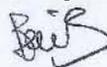
**5.2.2 Phase de post-fouille :**

- Encadrement : 5 jours
- Technicien : 5 jours (traitement des données et du mobilier)
- Dessinateur : 5 jours
- Spécialiste : 5 jours (études diverses)
- Spécialiste : 6 jours (céramologue/lithicien)
- Topographe : 1 jour

**5.3.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :**

- Pelle à chenilles : 4 jours et 1 transfert (pour l'ouverture et le rebouchage)

Fait à Cesson-Sévigné, le 14 janvier 2008

Michel BAILLIEU  
Adjoint Scientifique et Technique

Direction interrégionale  
Grand Ouest  
37 rue du Bignon CS 67737  
35577 Cesson-Sévigné cedex  
tél +33 (0)2 23 36 00 40  
fax +33 (0)2 23 36 00 50  
www.inrap.fr

DA05024401 - DOI DE BRETAGNE, Le Pont Baudry - Lotissement le Haut Motay  
14 janvier 2008

# 2

## Résultats de l'opération

---

## 2.1. Conditions de réalisation

### 2.1.1. Motif de l'intervention

En novembre 2007, le Service Régional de l'Archéologie a été informé d'un projet de lotissement sur 8 hectares à 250 m au nord du menhir du Champ Dolent. Cette imposante pierre dressée est aujourd'hui isolée en périphérie de la ville médiévale de Dol-de-Bretagne, elle-même siège épiscopal à partir du VI<sup>e</sup> siècle. La proximité du mégalithe, la taille importante de la surface concernée et la parcimonie des opérations archéologiques dans le secteur justifiaient une intervention préalable à l'engagement des travaux afin de vérifier la présence de vestiges enfouis et mettre éventuellement en œuvre des mesures de sauvegarde du patrimoine. C'est dans ce cadre qu'une opération de diagnostic archéologique, prescrite par les Services de l'Etat, a été confiée à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.

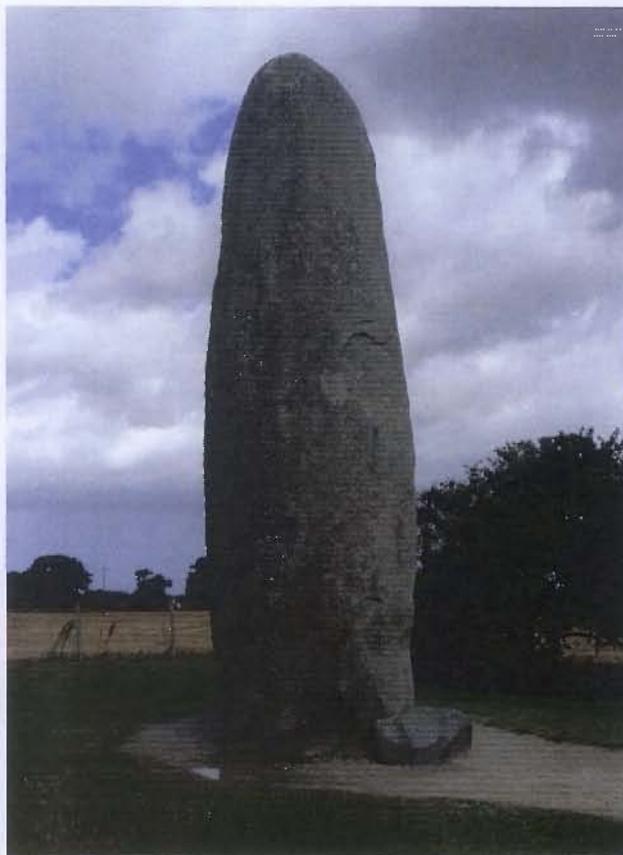


Fig. 4 : menhir du Champ Dolent (cl. G. Le Cloirec / Inrap).

### 2.1.2. Méthodologie et problématiques

92 sondages ont été réalisés sur l'ensemble du terrain grâce à une pelleteuse de 20 tonnes équipée d'un godet lisse mesurant 3 m de large. La plupart correspondent à des tranchées d'environ 18 m de long alignées d'est en ouest et disposées en quinconce par rapport à celles des rangs voisins. La distance qui les sépare est également de 18 m mais la présence de deux lignes électriques aériennes a nécessité un écart de l'engin à leur niveau de sorte que certains espacements sont plus grands. A l'inverse, la mise au jour d'indices archéologiques a justifié l'élargissement de plusieurs tranchées ou la réalisation de sondages intermédiaires.

Deux archéologues de l'Inrap étaient mobilisés pour superviser les travaux, vérifier manuellement les anomalies et effectuer les relevés nécessaires. L'intervention d'un topographe de l'Institut a permis de dresser le plan précis des sondages et des structures repérées grâce à un appareil de localisation équipé d'un GPS<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Précision des mesures estimée à 8 cm

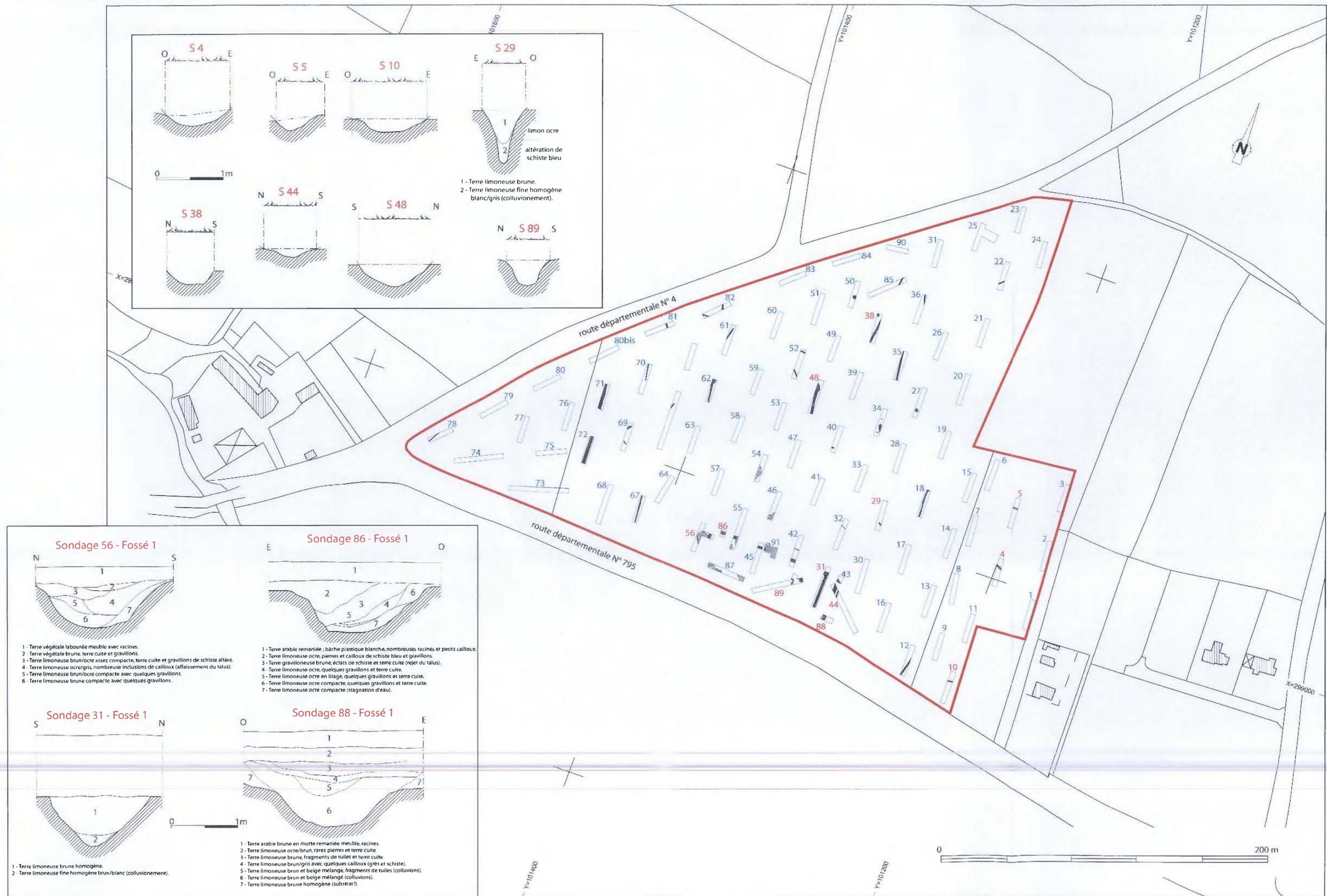


Fig. 5 : plan général des sondages et des vestiges découverts (relevés G. Le Cloirec, topo. Vincent Pommier, D.A.O. Arnaud Desfonds / Inrap).

## 2.2. Présentation des données

### 2.2.1. Observations générales

La profondeur moyenne des sondages est de 0,70 m mais de grandes disparités sont à signaler quant à l'apparition du substrat rocheux. Ce dernier a effectivement été retrouvé à - 2,60 m du côté sud alors qu'il émerge à 25 cm au niveau d'un replat de la parcelle AT.225, près de la route départementale n° 795 (fig. 6 et 7).

Toutes les anomalies mises au jour ont été vérifiées mécaniquement ou manuellement. Les chablis et les traces de racines n'ont pas été reportés sur les plans sauf quand la main de l'homme est manifestement intervenue.

C'est le cas pour deux fosses empierrées qui semblent correspondre aux empreintes d'arbres abattus (sondages 40 et 50). La fouille partielle de ces structures a effectivement montré que des racines se sont infiltrées dans le substrat rocheux faisant remonter de gros blocs au moment de la chute. A chaque fois, la désorganisation des pierres laisse penser que le trou a été rapidement bouché avec les matériaux arrachés (fig. 8 à 11). Aucun élément de datation ne permet de connaître la période concernée par ces événements.

Une autre anomalie se présente sous la forme d'une tache charbonneuse dont les bords sont diffus. Dans ce cas, la présence de racines et le caractère très homogène du sédiment permettent d'identifier une souche brûlée (sondage 27).



Fig. 6 : sondage 1 dans lequel le socle rocheux apparaît à 2,60 m de profondeur (cl. G. Le Cloirec / Inrap).



Fig. 7 : sondage 54 dans lequel le socle rocheux apparaît à 25 cm de profondeur (cl. G. Le Cloirec / Inrap).



**Fig. 8 :** anomalie empierrée mise au jour dans le sondage 50 (cl. G. Le Cloirec / Inrap).



**Fig. 9 :** anomalie empierrée mise au jour dans le sondage 50, partiellement fouillée (cl. G. Le Cloirec / Inrap).



**Fig. 10 :** anomalie mise au jour dans le sondage 40 (cl. G. Le Cloirec / Inrap).



**Fig. 11 :** anomalie (souche brûlée ?) mise au jour dans le sondage 40, partiellement fouillée (cl. G. Le Cloirec / Inrap).

## Inventaire des anomalies repérées :

N° Sond.	Prof. au nord	Prof. au sud	Prof. à l'ouest	Prof. au milieu	Prof. à l'est	Substrat	Observations
1			2,60 m		2,30 m	Limon homogène ocre/crème. Affleurement d'un niveau de gres sableux à gravillonneux à 2,60 m de profondeur.	Sondage négatif.
2			1,90 m		1,60 m	Filons de grès alternant avec du limon, orientation NO-SE.	Sondage négatif.
3			0,80 m		1,30 m	Filons de grès alternant avec du limon, orientation NO-SE + limon avec gravillons strié d'argile grise.	1. Trace linéaire orientée NO-SE comblée de terre limoneuse ocre homogène (naturel ?)
4			0,80 m	0,80 m	0,80 m	Limon orangé homogène	1. Tranchée NE-SO, l.= 80 cm, comblée de terre limoneuse marron clair homogène
5			0,75 m		0,50 m	Limon orange homogène	1. Tranchée N-S rectiligne comblée de terre limoneuse marron claire, rares pierres de grès gris/vert, charbons de bois. 2. Trace circulaire au bord peu visible, comblée de terre limoneuse marron orangé.
6			0,85 m	0,85 m	0,85 m		Sondage négatif.
7			1,50 m	1,50 m	1,50 m		Sondage négatif.
8			1,30 m	1,30 m	1,30 m		Sondage négatif.
9			1,20 m	1,20 m	1,20 m	Limon orange	1. Trace circulaire, terre limoneuse grise/marron, charbons de bois (racine)
10			0,75 m	0,75 m	0,75 m	Limon orange	1. Tranchée N-S, terre limoneuse marron clair.
11			1,10 m	1,10 m	1,10 m		Sondage négatif.
12			0,80 m	0,80 m	0,80 m	Limon orangé homogène	1. Tranchée E-O, l=70 cm, prof=40 cm, terre limoneuse brune homogène, charbons de bois, retour N-S possible
13			1,05 m	1,05 m	1,05 m		Sondage négatif.
14			0,85 m	0,85 m	0,85 m	Limon orange marbré de limon ocre/blanc. Poche de gravillons et blocs de quartz roux + argile grise dans la partie est.	Sondage négatif.
15			0,50 m	0,50 m	0,50 m	Limon orange mêlé de gravillons de gres	Sondage négatif.
16			1,15 m	1,15 m	1,15 m	Limon orange homogène	Sondage négatif.
17			1,20 m	1,20 m	1,20 m	Limon orange à l'ouest, limon ocre marbré au centre, poche d'argile bleu à l'est	1. Chablis à l'ouest
18			0,50 m	0,50 m	0,50 m		1. Tranchée linéaire E-O, l=40 cm, prof.= 13 cm, bord nord devient irrégulier à l'est.
19			0,85 m	0,85 m	0,85 m	Limon orangé et limon crème marbré, poche de nodules d'argile grise à l'est	
20			0,60 m	0,60 m	0,60 m	Limon orangé et crème mélangés, argile gris/bleu au centre, gravillons et cailloux de grès roux à l'est	1. Chablis à l'est
21			0,45 m	0,45 m	0,45 m	Veinage à l'ouest orienté SO-NE, limon orangé, gravillons, argile grise	Sondage négatif.
22			0,45 m	0,45 m	0,45 m	Limon et gravillons orangé, cailloux de quartz	Tranchée NO-SE, l=55 cm, prof.= 18 cm, terre limoneuse fine beige/marron
23			0,45 m	0,45 m	0,45 m	Limon hétérogène avec cailloux de grès gravillonneux	Sondage négatif.
24			0,35 m	0,35 m	0,35 m	Limon orangé, nombreux gravillons et cailloux de grès ferrugineux, poche difforme de limon brun.	Sondage négatif.
25			0,30 m	0,30 m	0,30 m	Limon orangé et crème	Sondage négatif.
26			0,45 m	0,45 m	0,45 m	Limon orangé et crème mêlés, homogène	1. Chablis (terre limoneuse brune et beige, fine)
27			0,70 m	0,70 m	0,70 m	Limon orangé et crème marbré, homogène	1. Trace ovale charbonneuse noire au milieu de la tranchée (souche brûlée)
28			0,65 m	0,65 m	0,65 m	Limon orange et crème marbré.	1. Chablis
29			0,75 m	0,75 m	0,75 m	Limons crème et brun mélangés	1. Tranchée E-O contre le bord nord du sondage, comblement de limon brun homogène, terre cuite, charbons de bois, l=40 cm, extrémité à l'ouest. 2. Structure ovale au bord imprécis, limon brun et argile bleu au centre (TP ?). 3. Tranchée NE-SO, extrémité nord, comblement de limon brun homogène, charbons de bois.

30			0,90 m	0,90 m	0,90 m	Limons orange avec poches de limon crème.	Sondage négatif.
31			0,80 m	0,80 m	0,80 m		1. Fossé E-O, l.=1,60 m, profil semi-circulaire, comblement de limon brun, fragments de <i>tegulae</i> , céramique gallo-romaine, rares cailloux de grès, terre cuite, charbons de bois. 2. Fossé N-S, l.=2m, comblement identique à celui du fossé précédent.
32			0,85 m	0,85 m	0,85 m	Limons orange et crème marbrés, homogènes	1. Tranchée N-S, prof.= 32 cm, comblement de limon gris/brun.
33			0,75 m	0,75 m	0,75 m	Limons orangés homogènes avec poches de limon blanc crème.	Sondage négatif.
34			0,75 m	0,75 m	0,75 m	Limons orange et crème marbrés avec inclusions d'argile bleue à l'ouest	1. Fosse ou extrémité nord d'un fossé NE-SO, prof.= 45 cm, comblement de terre limoneuse grise homogène et fine, charbons de bois.
35			1,10 m	1,10 m	1,10 m	Limons orangés homogènes	1. Fossé E-O, prof.= 28 cm.
36			0,65 m	0,65 m	0,65 m	Argile bleue marbrée avec limon orange gravillonneux	1. Fossé SO-NE, l.=60cm, prof.= 14 cm, comblement de limon brun/marron homogène, rares cailloux de grès.
37			0,70 m	0,70 m	0,70 m	Limons gravillonneux orange et argile bleue marbrés	Sondage négatif.
38			0,60 m	0,60 m	0,60 m	Argile bleue alternant avec du limon gravillonneux orange/crème	1. Fossé NO-SE, l.=0,90 m, terre limoneuse marron claire, gravillons de grès bleu 2. Fosse oblongue ou extrémité ouest d'un fossé orienté E-O, L > 2,10 m, l.=1,10 m, comblement de terre limoneuse marron claire, gravillons de grès bleu, grosse pierre.
39			0,70 m	0,70 m	0,70 m	Limons orange/crème homogènes	Sondage négatif.
40			0,60 m	0,60 m	0,60 m	Limons crème marbrés de limon clair	1. Empierrement de grès bleu brun, L.=1,70m, l.=0,50m.
41			0,90 m	0,90 m	0,90 m		Sondage négatif.
42			0,90 m	0,90 m	0,90 m	Limons orangés et crème marbrés homogènes	1. Tranchée N-S, l.=25 cm, prof.= 10 cm, bords imprécis, comblement de terre limoneuse brune, rares cailloux. 2. Fossé N-S identique au fossé 1 du sondage 32.
43			0,80 m	0,80 m	0,80 m	Limons orange crème + poches d'argile bleutée	1. Anomalie curviligne (angle de fossé ?), limon brun/gris homogène, <i>tegulae</i> . creusement globalement curviligne repéré contre l'angle nord-ouest, plusieurs décrochements visibles, comblement de terre limoneuse ocre.
44	0,70 m	0,70 m		0,70 m		Limons crème	1. Fossé E-O, l.=1,60 m, comblement de terre limoneuse brune meuble homogène, charbons de bois. 2. Fossé E-O, l.=0,70 m, prof.= 12 cm, comblement de terre limoneuse brune meuble, homogène. 3. Tranchée E-O, l.=25 cm (drain ?), comblement de terre limoneuse brune marbrée avec limon crème.
45			0,85 m	0,85 m	0,85 m	Roche affleurante avec veinage SO-NE de gris/brun	1. Creusement curviligne, prof.=2 m, comblement de terre végétale brune, terre cuite, fragments de <i>tegulae</i> . 2. Fossé N-S correspondant au fossé 2 du sondage 42, <i>tegulae</i> .
46			0,40 m	0,40 m	0,40 m	Affleurement rocheux lité SO-NE	1. Creusement à l'ouest du sondage, comblement de terre graveleuse marron + gravillons.
47			0,60 m	0,60 m	0,60 m	Limons crème	1. Chablis du côté est.
48			0,55 m	0,55 m	0,55 m	Limons marbrés orange et crème	1. Fossé E-O, comblement de terre limoneuse brun/gris, homogène, racines.
49			0,55 m	0,55 m	0,55 m	Limons orangés et crème à l'est, affleurement rocheux à l'ouest avec litage SO-NE	Sondage négatif.
50			0,40 m	0,40 m	0,40 m	Argile bleue à l'ouest et limon orangé à l'est	1. Fosse empierrée avec des blocs de grès désorganisés (chablis), L.= 3,50 m, l.=2,10 m, prof.=35 cm.
51			0,70 m	0,70 m	0,70 m	Limons orange gravillonneux, affleurement de grès très altéré, argile bleutée.	Sondage négatif.

52			0,70 m	0,70 m	0,70 m	Limons orange et crème marbrés, argile bleue à l'ouest	1. Tranchée N-S, comblement de limon brun homogène, rares pierres de grès. 2. Fossé N-S comblé de limon marbré de couleur brun ocre et crème, charbons de bois.
53			0,65 m	0,65 m	0,65 m	Veinage SO-NE, limon orange/brun/crème à l'est	Sondage négatif.
54			0,30 m	0,30 m	0,30 m	Roche de grès veiné SO-NE roux et bleuté plus argileux à l'est	Sondage négatif.
55			0,25 m	0,25 m	0,25 m	Affleurement rocheux veiné SO-NE bleu roux, limon crème/ocre	Sondage négatif.
56			0,35 m	0,35 m	0,35 m	Affleurement rocheux veiné SO-NE se délitant en petites pierres	1. Important creusement, comblement de terre végétale marron/ocre + quelques petites pierres (rejets d'extraction).
57			0,50 m	0,50 m	0,50 m	Affleurement rocheux se décomposant en pierraille de couleur rousse et bleue + limon ocre	Sondage négatif.
58			0,30 m	0,30 m	0,30 m	Affleurement rocheux veiné SO-NE	Traces de chablis
59			0,30 m	0,30 m	0,30 m	Affleurement rocheux veiné SO-NE + poches de limon ocre	Sondage négatif.
60			0,50 m		0,90 m	Limons orangés homogènes + poche d'argile bleue incluant de petits cailloux de quartz et de grès	Sondage négatif.
61			0,50 m	0,50 m	0,50 m	Limons orange et crème marbrés + poche d'argile et gravillons	1. Fossé E-O, l=0,65m, prof.= 15 cm extrémité à l'est, comblement de limon brun/marron, charbons de bois, rares cailloux de grès.
62			0,85 m	0,85 m	0,85 m	Affleurement rocheux se délitant en plaques, altéré par endroits, affleurement supérieur à l'est	1. Fossé E-O, l=0,85 m, prof.= 35 cm, comblement de limon marron/ocre homogène, terre cuite, pierraille.
63			0,40 m		0,70 m	Affleurement rocheux veiné SO/NE, poches de limon au centre du sondage (chablis ?)	Sondage négatif.
64			0,80 m		0,45 m	Alternance de limon ocre et de poches d'argile bleue	Sondage négatif.
65			0,80 m		0,45 m	Limons orangés et crème marbre, homogène	Sondage négatif.
66			0,55 m	0,55 m	0,55 m	Limons orange et crème marbrés, poche de gravillons altérés, verdâtre.	1. Fossé NO-SE, extrémité est, comblement de limon brun, charbons de bois.
67			0,70 m	0,70 m	0,70 m	Limons crème marbrés de terre brune	1. Fossé E-O, l=0,70 m, prof.= 25 cm, comblement de limon brun, terre cuite, charbons de bois, quelques petites pierres.
68			0,70 m	0,70 m	0,70 m	Limons crème et brun marbrés, poche d'argile bleue	Sondage négatif.
69			0,80 m	0,80 m	0,80 m	Limons ocre crème avec inclusions de petits cailloux, poche de grès très altéré et d'argile bleutée, phénomène de craquellement.	1. Extrémité est d'un fossé NO-SE, l=1,10 m, prof.= 20 cm, comblement de limon brun. 2. Fosse oblong, L=2,10 m, l=0,60m (probable chablis)
70			0,70 m	0,70 m	0,70 m	Limons ocre	1. Tranchée E-O peu profonde, prof.= 7 cm, comblement de limon brun visible à - 55 cm et disparu à -70 cm.
71			0,65 m	0,65 m	0,65 m	Limons crème et orange marbre	1. Fossé E-O, l=1,40 m, prof.= 55 cm, comblement de limon marron, cailloux, charbons de bois, terre cuite, os (haie).
72			0,80 m	0,80 m	0,80 m	Limons ocre/crème	1. Fossé E-O, l=1,90 m, prof.= 50 cm, comblement de terre brune, cailloux, charbons de bois, terre cuite, fer, os (haie).
73	0,55 m	0,55 m		0,55 m		Substrat hétérogène, limon, gravillons, grès bleu altéré	1. Fossé E-O, l=40 cm drain ?), comblement de limon brun, cailloux de grès bleu. 2. Fossé E-O, l=40 cm drain ?), comblement de limon brun, cailloux de grès bleu. 3. Fossé E-O très léger, l=40 cm drain ?), comblement de limon brun, cailloux de grès bleu.
74	0,45 m	0,45 m		0,45 m		Limons orangés caillouteux, affleurement rocheux au sud	Sondage négatif.
75	0,65 m	0,65 m		0,65 m		Limons ocre jaune, poche de grès bleu altéré + inclusions de cailloux	Sondage négatif.
76			0,70 m	0,70 m	0,70 m	Limons orangés + quelques cailloux de grès (poches)	Sondage négatif.

77			0,60 m	0,60 m	0,60 m	Limon ocre, affleurement rocheux de grès gris/bleu	1. sondage géotechnique
78	0,55 m	0,55 m		0,55 m		Limon pierreux orange + poche de grès altéré bleuté	1. Drain NO-SE, comblement de terre limoneuse marron et ocre.
79	0,75 m	0,75 m		0,75 m		Limon orange avec poches de limon crème, homogène	Sondage négatif.
80	0,70 m	0,70 m		0,70 m		Limon orange et crème	Sondage négatif.
80bis	0,70 m	0,70 m		0,70 m		Limon orange et crème	Sondage négatif.
81	0,85 m	0,85 m		0,85 m		Limon orange avec poches d'argile bleutée	1. Fossé NE-SO, l=0,80m, prof.= 40 cm, comblement de terre ocre.
82	0,50 m	0,50 m		0,50 m		Limon orange	1. Fossé NO-SE, l=0,55m, prof.= 45 cm, comblement de limon brun/crème, terre cuite, fragments de tuiles. 2. Fossé N-S, l=30 cm, prof.=18 cm.
83	0,60 m	0,60 m		0,60 m		Limon orange et crème	Sondage négatif.
84	0,60 m	0,60 m		0,60 m		Limon orange et bleuté mélangés + cailloux de grès	Sondage négatif.
85	0,60 m	0,60 m		0,60 m		Limon avec inclusions de cailloux + poche argileuse bleu	1. Fossé E-O, l=0,75 m, comblement de limon argileux marron, pierres de grès, racines.
86			0,40 m	0,40 m	0,40 m		1. Fossé N-S, l=1,80 m, prof. =1,10m, comblement de limon brun, gravillons de grès bleu, fragments de <i>tegulae</i> , terre cuite.
87	0,40 m	0,40 m		0,40 m		Veinage de plaques et pierrailles de grès bleu et blanc.	1. Front de taille orienté NE-SO, prof. =3 m, exploitation du côté nord, comblement de plaquettes de grès, rejets d'extraction, fragments de tuiles, terre cuite.
88			0,80 m	0,80 m	0,80 m	Limon brun	1. Fossé E-O, profil semi-circulaire, l=1,80 m, prof.=1,75 m, comblement de limon brun, terre cuite, fragments de <i>tegulae</i> , charbons de bois.
89			0,30 m	0,30 m	0,30 m	Affleurement rocheux	1. Fosse d'extraction dans la moitié nord, comblement de plaquettes de grès, rejets d'extraction, fragments de tuiles, terre cuite. 2. Epanchage de terre brune mêlée de nombreux fragments de tuiles gallo-romaines, céramiques, quelques pierres, charbons de bois. 3. fondations d'un mur orienté est-ouest composé de blocs de grès dans une tranchée de 0,40 m de profondeur. 4. fondations d'un mur orienté nord-sud composé de blocs de grès. 5. Aménagement de pierres et fragments de tuiles écrasés contre le côté est du mur 4 (seuil ?). 6. creusement circulaire (diam. 1,20 m), comblement de terre brune, nombreux fragments de tuiles. 7. Creusement circulaire, bord vertical (puits ?), comblement supérieur de terre noire très charbonneuse, céramiques gallo-romaines.
90						Limon orangé	Sondage négatif
91						Affleurement rocheux	1. Fossé N-S. 2. Fosse d'extraction.

### **2.2.2. Un parcellaire ancien**

Une quarantaine de sondage a livré des structures sans que le nombre total de ces dernières soit très dense. La plupart correspondent à des fossés dont certains peuvent être rattachés à des limites visibles sur le cadastre napoléonien même si leur emplacement ne coïncide pas exactement avec le parcellaire qui y est dessiné. D'autres présentent des orientations complètement discordantes qui supposent la préexistence d'un réseau plus ancien. Il est toutefois impossible d'en préciser la datation faute d'indice chronologique dans les sondages ponctuels que nous avons entrepris. Dans cet ensemble, constitué de fossés à fond semi-circulaire de petite envergure, il faut signaler l'existence d'une palissade révélée par le profil spécifique qui a été relevé dans le sondage 29 (fig. 12).



Fig. 12 : profil de palissade dans le sondage 29 (cl. G. Le Cloirec / Inrap).

### **2.2.3. Un enclos gallo-romain**

Les tranchées 31, 42, 43, 44, 45, 55, 56, 86, 88 et 91 ont révélé l'existence d'un enclos quadrangulaire dont les orientations s'accordent avec celles des limites cadastrales qui séparent les parcelles 223, 225 et 283. Le côté est, repéré dans son intégralité, mesure 85 m alors que les côtés nord et sud sont seulement attestés sur 28 m de long. L'ensemble est manifestement traversé par la route n° 795 et doit se poursuivre dans les terrains qui la jouxte du côté ouest. Notons que ces derniers ont fait l'objet d'une demande de permis de construire distincte dans le cadre du même projet de lotissement. La surface concernée étant de 3 hectares, le dossier n'a pas été transmis au Service Régional de l'Archéologie et l'autorisation de construire a été accordée.

Un sondage permettant un relevé de coupe a été réalisé dans chacun de trois fossés qui limitent l'enclos (fig. 13 à 18). Tous recoupent le substrat sur 35 à 40 cm de profondeur mais la couche de terre qui les masque est plus importante du côté sud. Les coupes entreprises dans les fossés nord et est montrent clairement que les matériaux d'un talus interne ont été repoussés dans les creusements après une période où l'eau a stagné (colluvionnement bien visible). Ce processus ne s'applique pas à la limite sud qui se distingue par un décalage de 3 m. Un premier fossé semble effectivement avoir été comblé par de la terre limoneuse brune avant l'implantation de la limite définitive (fig. 14). L'absence de matériau issu du substrat laisse croire que le talus est resté en place à ce niveau (fig. 15).

Les vestiges d'une seule construction ont été mis au jour dans la moitié sud de l'enclos (fig. 19 et 20). Ils se présentent sous la forme de deux murs perpendiculaires matérialisés par des fondations empierrées dans des tranchées de 40 cm de profondeur. Un aménagement composé de petits blocs de pierres et de fragments de tuiles compactés a été retrouvé contre le côté oriental du mur est. Le tout était recouvert par un remblai de terre brune qui livre de gros fragments de *tegulae* et d'*imbrices*. Ces éléments sont à mettre en rapport avec des restes similaires retrouvés, en moindre quantité, dans les fossés d'enclos.

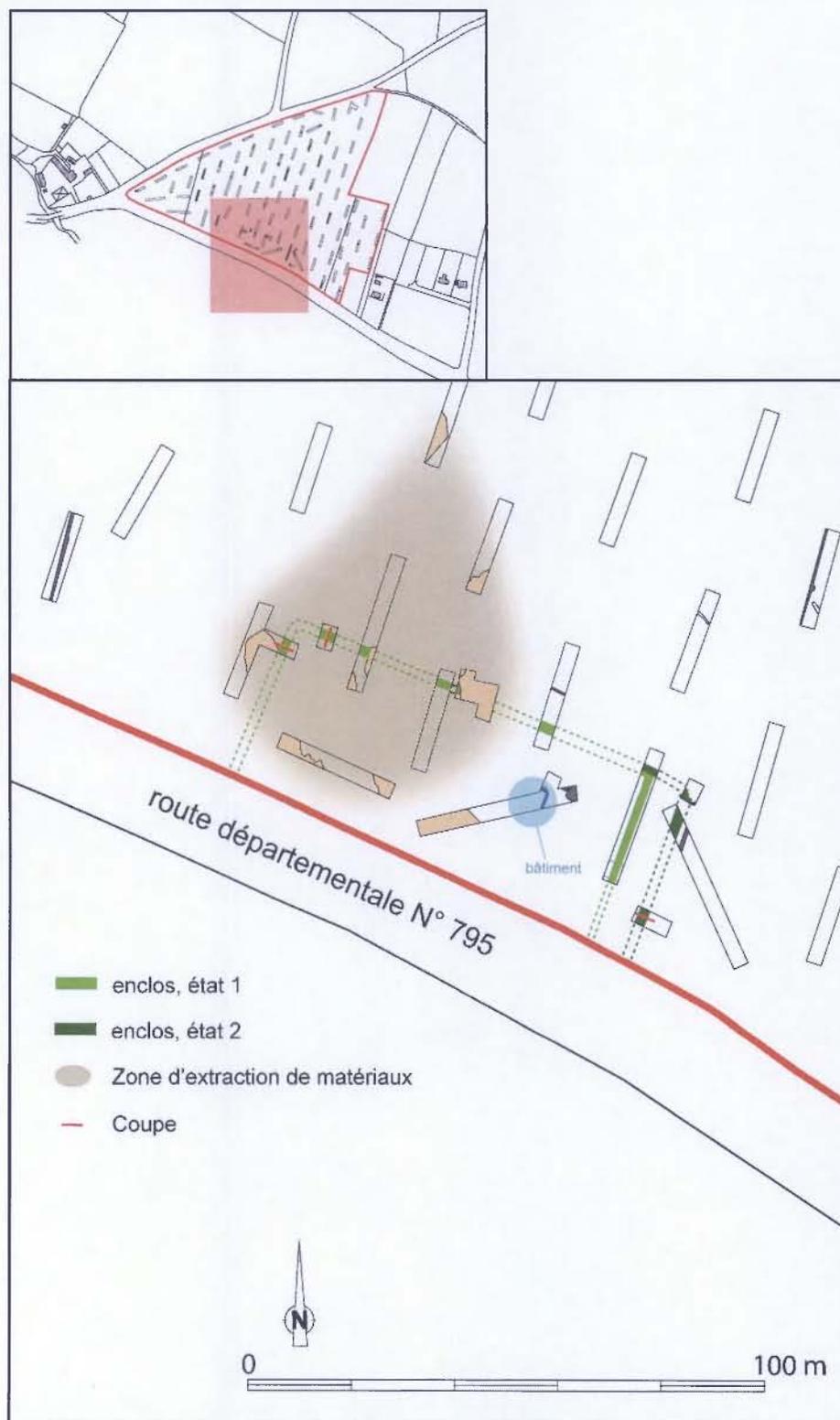
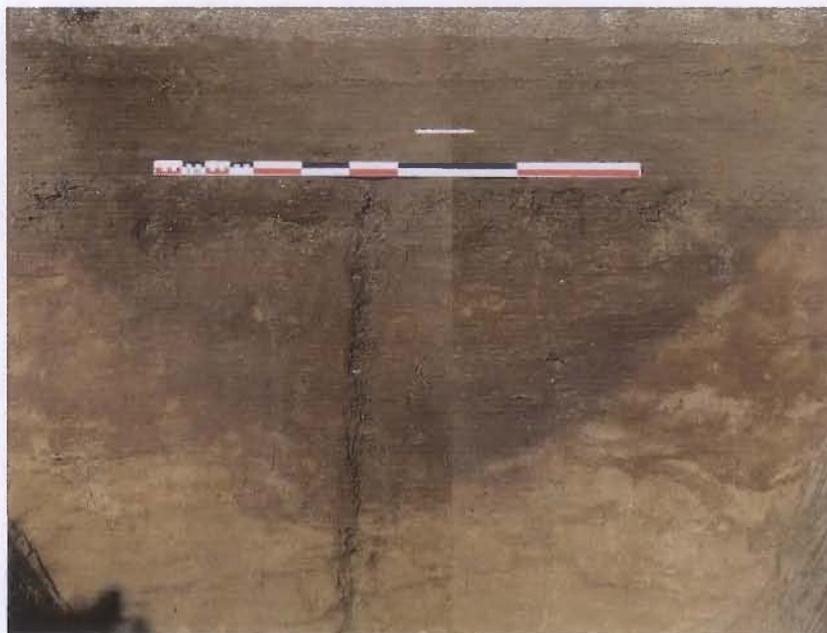


Fig. 13 : plan des vestiges de l'enclos mis au jour dans la partie ouest de l'emprise du projet (D.A.O. G. Le Cloirec / Inrap). Voir le plan général pour les coupes dans les fossés.

Le rare mobilier associé à cet ensemble a été mis au jour dans les remblais qui masquent les murs et comblent une fosse voisine. Il se compose d'un fragment d'amphore gauloise de la vallée de la Loire (production à partir de 60-70), d'un gros tesson d'amphore Dressel 20 (fin Ier-IIe s), d'un morceau de céramique en sigillée type Curle 15 (milieu IIe s.) et d'un fragment de pot à cuire en commune sombre (IIIe s). L'ensemble couvre ainsi une grande partie de l'Empire romain sans être représentatif d'une période d'occupation plus précise. Tout juste pouvons-nous envisager une fréquentation des lieux jusqu'au IIIe siècle ap. J.-C.



**Fig. 14 :** sondage 31, angle nord-est de l'enclos. Le premier état apparaît en couleur ocre alors que, au second plan, le second état correspond à un comblement plus sombre (cl. G. Le Cloirec / Inrap).



**Fig. 15 :** sondage 31, coupe dans le fossé sud du premier état (cl. G. Le Cloirec / Inrap).



**Fig. 16 :** sondage 56, coupe dans le fossé nord (cl. G. Le Cloirec / Inrap).



**Fig. 17 :** sondage 86, coupe dans le fossé est (cl. G. Le Cloirec / Inrap).



Fig. 18 : sondage 88, coupe dans le fossé sud du second état (cl. G. Le Cloirec / Inrap).



Fig. 19 : fondations de la construction retrouvée à l'intérieur de l'enclos (cl. G. Le Cloirec / Inrap).



Fig. 20 : sondage dans la fondation sud (cl. G. Le Cloirec / Inrap).

#### 2.2.4. Une exploitation de matériaux d'époque moderne

Plusieurs creusements de grandes dimensions ont été mis au jour en bordure ouest du projet aux abords immédiats de la route départementale n° 795. Plusieurs d'entre eux recoupent les vestiges gallo-romains présentés plus haut. La relation chronologique est particulièrement évidente dans le sondage 91 où le fossé oriental de l'enclos est clairement recoupé par une de ces fosses.

La zone ainsi exploitée couvre une superficie d'environ 2000 m<sup>2</sup> correspondant à un affleurement rocheux qui émerge sous 25 cm de terre végétale dans le sondage 55. Un sondage profond effectué dans la tranchée 89 a permis d'atteindre le fond d'une de ces fosses à 3 m de la surface actuelle. Jusqu'à cette côte, le grès schisteux qui forme le substrat se décompose en pierraille de petits modules très fragiles. L'emploi d'un tel matériau n'est guère envisageable en architecture et il faut sans doute imaginer une utilisation en remblai, pour des aménagements routiers par exemple.

Les comblements sont toujours constitués de terre brune mêlée de résidus d'extraction. Seuls deux tessons ont été mis au jour en surface de la fosse qui a été repérée dans le sondage 56. Il s'agit d'un fragment de panse en céramique commune claire et d'une anse à glaçure verte qui peuvent être datés du XVe siècle.



**Fig. 21 :** tranchée 87, sondage ponctuel dans une fosse moderne. Noter le front de taille au fond à droite avec la roche qui se délite en plaques (cl. G. Le Cloirec / Inrap).

## 2.3. Conclusion

---

Alors que l'intervention était justifiée par la proximité du menhir du Champ Dolent, aucune trace d'occupation néolithique n'a été mise en évidence sur les parcelles AT. 223, 225 et 283 du cadastre de Dol-de-Bretagne. Toutefois, plusieurs fossés découverts lors du diagnostic archéologique présentent des orientations qui ne correspondent pas à celles du réseau actuel, celui-ci étant un héritage direct du parcellaire moderne tel qu'il apparaît sur le cadastre napoléonien. Ces structures appartiennent, selon toute évidence, à une organisation ancienne que l'absence d'indice chronologique empêche malheureusement de caler dans le temps.

La seule occupation que nous ayons cernée est caractérisée par un enclos quadrangulaire partiellement localisé dans l'emprise du projet d'aménagement. Cet ensemble est installé au niveau d'une plate-forme naturelle liée à l'affleurement du substrat rocheux sous 25 à 35 cm de terre végétale. Le fossé qui délimite ce site était initialement bordé par un talus interne et la partie sud semble avoir été agrandie dans un second temps. Les vestiges d'une seule construction sur fondations empierrées ont été mis au jour dans l'angle sud-est. Ils sont associés à deux fosses toutes proches dont l'une peut correspondre à un puits. Le rare mobilier recueilli dans les remblais associés couvre une période qui va de la fin du Ier siècle au IIIe siècle ap. J.-C.

Une série de vastes creusements bouleversent largement les traces d'occupations gallo-romaines en traversant le socle rocheux jusqu'à 3 m de profondeur. Ces témoignages d'extraction de pierraille peuvent être liés à des chantiers routiers du XVe siècle, époque de développement régional à laquelle renvoient les minces indices de datations que nous ayons retrouvés.

# 3

## **Inventaire technique**

---

## Inventaire des clichés numériques

---

- Affleurement rocheux, sondage 54
- Angle fossé sondage 90
- Souche brûlée, sondage 40
- Construction antique dans le sondage 89
- Empierrement, sondage 50
- Fossé sondage 31
- Fossé sondage 56
- Fossé sondage 86
- Fossé sondage 88
- Menhir du Champ Dolent
- Palissade sondage 29
- Sondage 1
- Sondage 2
- Sondage 87

## Inventaire des plans informatisés

---

(Format Adobe Illustrator et Tiff)

- 1. Localisation IGN
- 2. Site sur cadastre actuel
- 3. Environnement archéologique
- 4. Plan général des sondages
- 5. plan de l'enclos gallo-romain